

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Clothing and Textiles Division / Division des
vêtements et des textiles
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
6A2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CALECON PERSONNEL DE LA MARINE	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-145023/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-145023	Date 2015-10-01
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PR-707-67934	
File No. - N° de dossier pr707.W8476-145023	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-11-05	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Elder, Sylvie	Buyer Id - Id de l'acheteur pr707
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3830 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5454
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-145023/B

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr707

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-145023

File No. - N° du dossier

pr707W8476-145023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page est blanche de façon intentionnelle.

Cette modification répond aux questions des soumissionnaires potentiels.

Q.6 Est-ce acceptable de soumettre des échantillons dans une autre couleur que le gris pour démontrer la capacité et conformité aux exigences techniques et un échantillon de tissu de la bonne couleur pour démontrer que nous pouvons fournir la bonne couleur.

A.6 Le soumissionnaire peut présenter les échantillons préalables d'une couleur autre que le gris, pourvu que le soumissionnaire présente en même temps un échantillon de tissu de la bonne couleur. L'échantillon de la bonne couleur (dip lab) doit être fait du même tissu (composition, construction, pesanteur) que les échantillons.

Q.7 En ce qui concerne l'Annexe B section 3.5 Matériaux (sous-section 3.5.1 Tissu du corps : est-ce que les fibres élastomères (exemple – Spandex) s'ajoute aux fibres thermoplastiques. Par exemple, si un tissu a une fibre thermoplastique qui contient 40% et qu'il y a un 6% de fibres élastomères ajoutées au tissu – est-ce que le total des fibres thermoplastiques est maintenant de 46%?

A.7 Pour ce qui est pour la teneur en tissu pour le corps, on peut considérer que la limite de 6 % élastomère peut être à l'extérieur de la limite de fibres thermoplastiques de 40 % tant que toutes les exigences de résistance à la chaleur et de la stabilité thermique sont réunies en plus de toutes les autres exigences de performance énoncés sont rencontrées.

Q.8 La masse est toujours spécifiée comme point milieu ou cible poids avec une tolérance +/- 10%. L'écart est trop large et ne fait pas de sens techniquement. Quel est le poids désiré?

A.8 La spécification indique la masse nominale qui est visée. Elle ne précise pas la tolérance de la production pour la masse. Toutefois, il est prévu que la tolérance de la production sera de +/- 10% et sera articulée dans la soumission. Le soumissionnaire doit proposer une masse de tissu appropriée (nominale +/- tolérance) dans la gamme spécifiée dans Annexe B Tableau I.

Q.9 Quel type de tricotage est requis? Les spécifications du poids et d'extensibilité peuvent être rencontrés par plus d'un type de tricot.

A.9 Aucune méthode de construction ou de tricotage n'est visée ni exclue. Le soumissionnaire doit proposer un tissu qui est conforme aux exigences de la spécification.

Q10. Résistance à la chaleur – Aucune fusion, aucun dégouttement, aucune inflammation. Est-ce que le modacrylique est éligible? Est-ce que le tissu jersey utilisé pour le corps dans les maillots hybride est ciblé. Est-ce que le poly/coton est éligible?

A10. Aucun tissu spécifique n'est visé ni exclu. Le soumissionnaire doit proposer un tissu qui est conforme aux exigences de la spécification

Toutes les autres modalités demeurent les mêmes.